

CONCLUSION : JULES ROZET, MAÎTRE DE FORGES, ENTREPRENEUR ET NÉGOCIANT

1°) Jules Rozet, un entrepreneur

a) Propriétaire et exploitant

Sous la Révolution, l'Empire et au début du XIX^{ème} siècle, un maître de forges exerce les fonctions principales suivantes : il fournit le capital, fréquente les séances d'adjudication de coupes de bois (s'il ne dispose pas d'un affouage ou si ce dernier est insuffisant), coordonne la marche de l'usine et assure la commercialisation des produits fabriqués. Jules Rozet correspond à ce portrait mais il y ajoute la tâche généralement confiée à un régisseur, c'est-à-dire la fabrication. Cela ne veut pas dire que Jules Rozet se passe des services d'un tel personnage – on relève successivement les noms de deux d'entre eux jusqu'au milieu du siècle – mais qu'il suit de près le fonctionnement de ses feux et ateliers. Surtout, il s'occupe d'en améliorer le fonctionnement et d'y utiliser au mieux les énergies calorifique et hydraulique. Aussi, ses compétences en matière métallurgique sont appréciées et remarquées : l'un de ses confrères reconnaît qu'il est rare de rencontrer un tel bagage de connaissances techniques chez un homme aussi jeune ; de leur côté, les élèves-ingénieurs de l'Ecole des Mines sont sensibles à sa « direction intelligente ».

Il entreprend de répondre aux problèmes particuliers posés aux maîtres de forges d'une région forestière au moment de la « Révolution des forges » et trouve une solution assez originale en Haute-Marne. Tirant le meilleur parti des minerais disponibles et des techniques de la métallurgie au bois, il découvre une échappatoire au goulet d'étranglement posé par la rareté et la cherté du charbon de bois en économisant le combustible végétal ; il prend le parti de résoudre la question des frais généraux non pas par l'augmentation du volume produit mais par celle de la valeur ajoutée (fil de fer, chaîne) ou de la qualité (fonte à refondre, coussinets). Tout en conservant quelques niches de produits traditionnels (fers marchands entièrement au bois) quand la demande repart, il prend à temps le tournant des fers au charbon de bois affinés au coke.

Ne se comportant pas seulement en propriétaire, Jules Rozet s'engage dans la marche et la gestion de sa forge, aussi bien au quotidien qu'à long terme. Il investit ses bénéfices dans le développement de son usine et du patrimoine forestier qui lui est intimement lié. Après l'échec de son projet de 1847, il assume à nouveau la direction du Clos Mortier suffisamment longtemps pour préparer et assurer sa succession.

A la fin des années 1860, l'usine comprend les installations du Vieux Clos Mortier sises sur la rive gauche et celles de la rive droite (Forges des Lachats), y compris la nouvelle tréfilerie (Les Eturbées). Il y ajoute la tréfilerie d'Ancerville-Güe puis la Forge Neuve de St-Dizier¹⁰⁸⁸, à

¹⁰⁸⁸ : Mise en vente en 1867, cette usine bénéficiait d'une bonne réputation, mais la construction de la voie ferrée Wassy – St-Dizier arrive trop tard pour la désenclaver, et la gestion de Gény-Dubierre n'a pas réussi à la sortir des difficultés. Elle est rachetée par Jules Rozet en 1868.

la suite de quoi la raison sociale devient « Société des forges du Clos Mortier et de St-Dizier réunies ». Il fait construire un port particulier sur le canal et un embranchement ferroviaire pour recevoir charbon et minerai au moindre coût et expédier ses productions dans les conditions les plus avantageuses. Il fait peu à peu du Clos Mortier le premier établissement industriel et métallurgique de St-Dizier avant que le relais ne soit pris plus tardivement par le « Grand Marnaval » en 1881.

b) Une stratégie d'entreprise déroutante mais commandée par le marché...

Les sociétés « Rozet & Deminuid » (1823) puis « Rozet & de Ménésson » (1832) conduites par Jules Rozet ne se limitent pas au seul site industriel du Clos Mortier. A cet égard, la manière dont Jules Rozet construit son profil d'entreprise et son espace de production a de quoi dérouter. Peut-on d'ailleurs parler de construction quand on voit la diversité successive des produits fabriqués et commercialisés : fers marchands au bois, fenderie, fil de fer, chaînes, minerai bocardé et lavé, fontes à refondre, fontes moulées (marteaux de forges, plaques de cheminée, coussinets, poids à peser), rond de tréfilerie, fers marchands à la houille, bois de charpente et de sciage, fil à télégraphe ? Comment expliquer ces sortes d'engouements, ces abandons soudains et ces retours en arrière oscillant entre les produits semi-finis et les produits bruts ?

Peut-on parler de construction quand on fait le compte et le repérage des hauts-fourneaux et forges qu'il utilise ? Se servir de sites industriels multiples n'est pas une nouveauté en Champagne métallurgique car c'est une conséquence logique des conditions imposées par la géographie de l'énergie hydraulique, des ressources forestières et des minières. Mais il semble que Jules Rozet pousse cette manière de faire beaucoup plus loin que d'autres en lui donnant un aspect extrêmement changeant, trouvant par exemple des combinaisons pour produire sa fonte au meilleur prix en activant un haut-fourneau proche d'un espace forestier et la vendre au tarif le plus serré en profitant de la proximité d'une voie navigable. De la même façon, il fournit la fonte au bois produite dans ses propres hauts-fourneaux à des forges anglaises de la région et récupère ensuite du « fer à la houille » pour le faire passer dans sa tréfilerie, ou bien encore il approvisionne son commerce de bois de futaie en s'appuyant sur des associations toujours variées et momentanées avec des confrères et des marchands de bois.

Cette façon de traiter les affaires sous la forme d'une entreprise à géométrie variable, ces changements incessants de types de produits et de géographie d'entreprise laissent une impression d'improvisation permanente et posent la question de savoir si cela répond à un semblant de calcul ou de stratégie industrielle.

En fait, le fil conducteur du parcours – et du succès - de Jules Rozet n'est ni un lieu (le Clos Mortier), ni une énergie (la force hydraulique), ni une technique (la métallurgie au charbon

de bois) ni un produit (le fil de fer, la fonte à refondre ou les coussinets). Il réside dans le marché. Comme il le dit à l'un de ses clients, son problème n'est pas de fabriquer tel article mais de le vendre, c'est pourquoi il change facilement de produit, sous réserve de ne pas perdre le personnel qualifié qui est attaché à cette fabrication et de le gérer avec assez de talent pour qu'il accepte de changer de postes de travail¹⁰⁸⁹.

c)...qui n'exclue pas la prudence.

L'inclination à la prudence semble bien commandée par la conscience du danger représenté par la « Révolution des forges ». Désignée comme telle en 1824 et attendue avec inquiétude depuis la Restauration, elle commence par se faire attendre avant de manifester ses premiers effets en contestant la place des fers de Champagne à partir de 1826-27. Cependant l'introduction de la méthode champenoise et le succès inégal des grands établissements français établis selon les méthodes anglaises donnent une chance inattendue aux forges haut-marnaises (à partir de 1828). Elle se traduit même, selon les mots de l'élève-ingénieur Pigeon en 1836, par une sorte de « fièvre industrielle ». Puis c'est le choc de la hausse brutale imposée par les Eaux et Forêts sur le bois aux adjudications de 1840. Pourtant les affaires reprennent assez vigoureusement avant de retomber avec la crise de 1847 et 1848. La reprise s'amorce en 1851. Toutefois l'élève-ingénieur Lebleu n'est pas loin de penser que le sort de la Haute-Marne est scellé. Il estime en effet que la méthode champenoise, en employant l'ancien matériel, a seulement donné un sursis à la Champagne et que les succès qu'elle a obtenus sont « factices ». Il se montre très pessimiste pour l'avenir : selon lui la Champagne a déjà perdu une bonne partie de clientèle en 1847 et la Révolution de Février lui a porté le « dernier coup »¹⁰⁹⁰. Mais on sait que la suite des événements infirme ces sombres prévisions, au point que le Baron Lespérut qualifie les années 1850 « d'Age d'Or ». Une nouvelle crise s'ouvre en 1857 mais on croit pouvoir la surmonter en 1860. C'est alors qu'interviennent les traités de commerce et la sorte de condamnation prononcée par le ministre Rouher. Le Haute-Marne se voit bientôt plongée dans le gouffre sans penser un seul instant qu'elle va rebondir après 1870.

¹⁰⁸⁹ : Les archives ne nous donnent pas de renseignement sur la façon dont le personnel ouvrier réagit face aux changements continuels de fabrication dans les ateliers du Clos Mortier, par exemple quand les tréfileurs doivent se convertir en mouleurs. Il faut croire que Jules Rozet est assez adroit pour convaincre ses ouvriers, les former rapidement et leur verser le même salaire. (On peut penser que Jules Rozet agit de cette manière car il écrit au régisseur du Fourneau d'Eclaron qu'il a le droit de faire travailler ses ouvriers en cas de besoin dans des tâches qui ne correspondent pas à leur qualification à condition de leur donner le même salaire (A. D. Haute-Marne, 50 J, Copies de lettres, 28 décembre 1851, Rozet à Lequin, Régisseur du fourneau d'Eclaron : « Le salaire des ouvriers régulièrement attachés au Fourneau ne doit pas être changé quelque soit l'ouvrage auquel on les emploie, seulement il faut avoir soin qu'ils travaillent convenablement. »).

¹⁰⁹⁰ : E.N.S.M.P., CR.1850/443, LEBLEU, *Mémoire sur le travail du fer en Haute-Marne*, 1850, page 67 : « La création de la nouvelle méthode, dite méthode Champenoise, pour employer l'ancien matériel, n'a été qu'une mesure bien transitoire. Grâce à cette innovation, la vie métallurgique a pu être prolongée pendant quelques temps, mais cette vie factice ne peut durer. » ; page 74 : « Déjà en 1847 la Champagne avait perdu une partie de ses clients et la priorité de l'Industrie du fer en France. Mais depuis la Révolution de Février, elle a souffert peut-être plus que les autres parties de la France, et elle a eu à supporter un coup dont elle ne relèvera peut-être jamais. »

Prenant en compte ces retournements successifs, tempérant sa tendance à mettre la vente en priorité, Jules Rozet fait preuve de prudence dans sa gestion, notamment à travers la stabilité du personnel d'encadrement et l'indépendance du capital. Grâce à la première, résultant d'un choix judicieux des hommes, le Clos Mortier traverse les changements de cap de production et de profil de société en restant fidèle à un esprit maison conciliant innovation et circonspection ; grâce à la seconde, les travaux ou les investissements importants sont réalisés sans devoir faire appel à des ressources extérieures. C'est en effectuant des comparaisons avec d'autres établissements industriels de la région que l'on prend conscience de l'importance de ces deux caractéristiques dans le succès de Jules Rozet et de ses usines.

Il suffit par exemple de parcourir l'histoire des forges d'Eurville pour constater que les changements incessants d'hommes et de sociétés ont perturbé le développement de cette usine : à plusieurs reprises, les initiatives prises par les locataires sont sources de frictions et de conflits avec le propriétaire, le Baron Lespérut. L'entrée de puissants personnages que sont le Duc de Galliera et Alfred George dans le capital d'exploitation se traduit par le placement du neveu de ce dernier, Paul Jamin, à la tête de l'usine et par une politique de modernisation trop ambitieuse et dispendieuse. A Brousseval, on se résout à réaliser les projets ambitieux et modernistes d'Emile Desforges en construisant un haut-fourneau de grandes dimensions fonctionnant au coke, mais c'est un échec technique et financier, sa construction ayant coûté des sommes considérables qui chargent longtemps la société¹⁰⁹¹. Le même Emile Desforges réussit finalement dans son entreprise en édifiant en 1872-73 son propre haut-fourneau à St-Dizier avec les capitaux d'Emile Giros et de la Compagnie des Transports. Mais les relations entre les deux hommes se détériorent au point de déboucher sur une vigoureuse épreuve de force pour la direction de la Compagnie des Forges de Champagne dont Giros sortira finalement vainqueur¹⁰⁹².

Contrairement à Emile Giros, homme d'action dont l'esprit imaginaire et dynamique conduit à créer sur l'instant toutes sortes de combinaisons d'affaires, quitte à en regretter l'excessive précipitation¹⁰⁹³ et à devoir constater que les hommes avec lesquels il s'est engagé ne sont pas à la hauteur de ce qu'il pensait¹⁰⁹⁴, Jules Rozet choisit avec discernement les hommes

¹⁰⁹¹ : FESTUGIERE, *Historique des usines de Brousseval*, 14 pages, 19 août 1924, p. 6 (Archives de la famille Robert-Dehaut).

¹⁰⁹² : Tribunal de commerce de St-Dizier, Affaire Cie des Forges de Champagne contre Emile Desforges, 30 novembre, 4, 5 et 10 décembre 1885 (Archives de la famille Robert-Dehaut).

¹⁰⁹³ : Archives de la famille Robert-Dehaut, Dossier Société Emile Giros, 1860-1862 : En octobre 1860, Emile Giros établit avec les Sieurs Daire & fils, transporteurs à Amiens une société (« Giros & Compagnie ») dont l'objet et d'amener du minerai haut-marnais aux forges de Denain et Anzin par voie fluviale et de rapporter du charbon et du coke. Mais dès le mois de janvier suivant, Emile Giros la dissout en invoquant le « mauvais vouloir du Sieur Darquet, préposé à Compiègne par Mrs Daire et fils (...) dont l'impéritie entrave d'une manière fâcheuse les opérations de la société Giros & Compagnie ».

¹⁰⁹⁴ : Emile Giros, homme d'affaires et capitaine d'industrie, s'engage dans des responsabilités autant économiques que politiques (Président du Tribunal de commerce, Président de la Chambre de commerce et Maire de St-Dizier). Parti de rien, se faisant par lui-même, il connaît une période faste jusque qu'en 1873-75 où il doit affronter de formidables difficultés. Au prix d'un énorme sursaut de volonté mais aussi d'acrobaties financières et de procès

dont il s'entoure. Son association avec Eugène de Ménilson est un modèle de stabilité et de durée, les malheureuses spéculations de ce dernier ne se traduisant pas par une rupture entre les deux hommes ni un recours subit à une autre source de financement, mais par une démonstration d'amitié et de fidélité¹⁰⁹⁵ de Jules Rozet. Certes, suite au revers de fortune de son ami, il est obligé de différer de quelques années la construction de la Forge des Lachats, mais il peut tout de même procéder à un certain nombre de d'acquisitions et d'investissements¹⁰⁹⁶ au cours de la décennie 1860 sans devoir faire appel à des apports extérieurs.

Jules Rozet imprime donc au Clos Mortier un type de gestion qui se perpétue pendant une bonne cinquantaine d'années au moins et fait la prospérité de cette usine. Ses successeurs – Laguerre, Simon, Lemut - entrent dès avant 1859 dans une équipe de direction constituée des détenteurs du capital d'exploitation et des principaux chefs de service issus du personnel. Cette combinaison assure la motivation de l'encadrement pendant que les actionnaires et les détenteurs du capital immobilier soutiennent la politique d'investissement proposée par les gérants ; elle réunit des hommes expérimentés ayant fait parfois toute leur carrière au Clos Mortier (Laguerre, Simon, Thévignot par exemple) et des ingénieurs venus de régions extérieures (Lemut, Reverchon et Lambour notamment). Ensemble ils apportent à l'entreprise un certain respect de la tradition sans exclure les solutions nouvelles : par exemple, ils utilisent autant que possible une main d'œuvre à bon marché mais introduisent le puddlage mécanique à la vapeur ; ils maintiennent en activité les anciennes roues hydrauliques mais les épaulent par des machines à vapeur, des turbines hydrauliques, puis des turbines hydroélectriques ; ils font travailler leurs hauts-fourneaux au charbon de bois, vont chercher ce combustible jusque dans la Forêt de l'Étoile et même les Ardennes mais savent aussi se lancer dans l'investissement lourd d'un four Martin Siemens quand il devient évident que les fers fins de Champagne ont fait leur temps et qu'on peut se passer de la solution intérimaire des livraisons d'acier en provenance de Lorraine (De Wendel & Cie) ; ils fabriquent toujours des produits semi-finis élémentaires mais en quantités massives (fers laminés, crochets à ardoise, rayons de bicyclette) et parfois en exclusivité (chaînes nouées) ; après avoir commencé en recentrant l'activité de leur société en 1859 sur le seul site du Clos Mortier, ils prennent pied en Lorraine, d'abord dans le bassin minier de Nancy

multiples, il parvient à propulser Marnaval à une taille qui peut souffrir la comparaison avec bien des établissements des vallées lorraines de la fin du XIXe siècle. Cependant, à son décès, il n'a plus aucune fortune et laisse la Compagnie des Forges de Champagne dans une situation financière menant à la perte d'indépendance et au rachat par la puissante société lorraine des Aciéries de Micheville. Son destin passionnant et dramatique en fait un autre « Napoléon des forges ».

¹⁰⁹⁵ : A. D. Haute-Marne, 4 E 75/334. Testament olographe de Caroline Alexandrine Lespérut, épouse de Jules Rozet, 24 mars 1866. Alexandrine confie à son mari et à E. de Ménilson le soin d'expliquer à ses enfants le sens des dispositions de son testament. Elle parle en particulier de la maison de St-Dizier, occupée par M. de Ménilson « notre meilleur ami ».

¹⁰⁹⁶ : Acquisition de la Forge Neuve de St-Dizier, construction d'un raccordement ferroviaire et établissement d'un port particulier sur le canal en 1867, construction d'une salle d'Asile et d'un lavoir pour le service des familles ouvrières.

dès avant le Traité de Francfort et ensuite dans les hauts-fourneaux de Champigneulle en juin 1889¹⁰⁹⁷, dix ans avant une opération semblable menée par plusieurs maîtres de forges de Haute-Marne à Maxéville (1902).

2°) Jules Rozet, négociant et homme d'affaires ?

Que Jules Rozet fasse souvent référence au vocabulaire du commerce et que lui-même, industriel du XIXe siècle, se comporte à la fois en fabricant et en vendeur surprend assez souvent des chefs d'entreprise ou des ingénieurs actuels : ils s'étonnent que des patrons de cette époque aient eu le souci d'assurer ce double rôle. Pourtant, on sait que l'art de vendre fait traditionnellement partie des attributions d'un maître de forges beaucoup plus que la fabrication.

Plusieurs exemples montrent qu'il ne recule pas devant les difficultés de la vente ou bien qu'il sait faire preuve d'imagination. Disposant des bocards du Clos Mortier et d'Eclaron, il entreprend de vendre de la mine bocardée et lavée au point de susciter les réflexions teintées d'envie d'un négociant de St-Dizier. Avec son fil de fer de petit diamètre, il s'attaque à la place solidement tenue jusque là par les produits de Comté pour le ficelage des bouteilles de Champagne. Il n'exclut pas de remonter en arrière dans la filière de production en vendant avec succès des produits bruts ou semi-bruts comme la fonte d'affinage et de moulage ou le rond à tréfilerie. Il saisit l'occasion offerte par la construction des voies de chemin de fer pour couper à blanc la futaie d'une forêt et revendre le fonds bon à défricher comme exploitation agricole.

Alors que les rapports et les pétitions des maîtres de forges ne cessent de mettre en avant « l'avalissement » de la propriété forestière provoqué selon eux par la dévalorisation de la métallurgie au bois, par l'invasion des produits métallurgiques étrangers et les traités de commerce de 1860, Jules Rozet trouve le moyen de tirer avantage de son patrimoine forestier et des coupes de bois qu'il continue de prendre aux adjudications publiques. La futaie de chêne, dont les charpentes et sciages étaient déjà fort prisés, profite des nouveaux débouchés offerts par les chantiers de construction de voies ferrées et les grands travaux de Paris. Le taillis, qui était en train de perdre son intérêt, trouve des utilisations inédites, notamment dans le boisage des galeries des houillères du Nord. Enfin, certaines essences comme le hêtre et les bois blancs, considérées jusque là comme ayant peu ou pas de valeur marchande, sont soudainement demandées. Se tenant au courant des demandes du marché et des prix en cours, Jules Rozet profite des occasions qui se présentent pour vendre des traverses de chemin de fer et du bois d'œuvre. Il parvient à se passer de l'intermédiaire constitué jusque là par les marchands de bois bragards et parisiens déjà en place. Pour alimenter son commerce, il cherche même à se procurer

¹⁰⁹⁷ : - Archives privées, Registre des Conseils de gérance du Clos Mortier, 1879-1891 ; Registre des assemblées des actionnaires, 1892-1912.

- *Fontes*, n° 9, mai 1993, page 3-13 : Jean-Yves SOMBORN, « Maxéville, ou l'histoire d'un raid haut-marnais en Lorraine » ; p. 10, Ph. DELORME, « Encore une forge de Haute-Marne en Lorraine ».

de la futaie dans la direction opposée à celle de la place de Paris, le long du Canal de la Marne au Rhin : le surcoût induit par le supplément de distance de transport est compensé par le moindre prix du bois dans les régions profondes de la Lorraine.

Cependant, n'est-il pas excessif de qualifier Jules Rozet d'homme d'affaires quand on se souvient du jugement porté sur les médiocres aptitudes commerciales dont il faisait preuve à ses débuts : « Le côté mercantile de la métallurgie, je veux dire l'achat et la vente étaient moins son fait, et il ne s'y entendit qu'à la longue : certaine dextérité de la langue lui manquait. » ? Ne faut-il pas imputer à son ami et associé Eugène de Ménilson les succès commerciaux ainsi obtenus ? Ce serait oublier plusieurs faits et témoignages. Pour commencer, on peut penser que son stage chez les Frères Michel et les conseils de son oncle lui ont fait prendre conscience de la place occupée par la gestion et la commercialisation dans la marche d'une forge, même si par inclination naturelle, il s'intéressait plutôt à la fabrication comme cela est indiqué dans les *Mélanges Industriels* : « La fabrication l'attira d'abord ». La suite de cette appréciation met l'accent sur les qualités de méthode et de persévérance développées par Jules Rozet pour réussir dans le domaine qui n'était pas à proprement le sien : « Il réussit surtout par son application, par son travail plus que par une sorte de génie des affaires, par l'énergie, l'effort et la volonté. ». Par ailleurs, dès avant son association avec Eugène de Ménilson, Jules Rozet entreprend de placer les produits de son usine sur certains marchés bien tenus, par exemple le fil de fer à ficeler les bouteilles en Champagne et les fontes à Paris. Plus significative encore est sa première tentative de débiter lui-même le bois d'œuvre tiré des coupes de bois et de le commercialiser en se passant d'intermédiaire. Enfin, après son décès, sa carrière est évoquée dans *L'Echo de la Haute-Marne* de manière très fugitive et brève, mais l'article ne manque pas de souligner ses connaissances industrielles (ce qui est connu) et commerciales (ce qui l'est beaucoup moins).

3°) Jules Rozet, un maître de forges représentatif ?

Jules Rozet est-il représentatif du corps des maîtres de forges de Champagne dont il est en quelque sorte l'émanation à la Chambre de Commerce de St-Dizier ? Si l'on porte le regard sur les installations du Clos Mortier, les énergies utilisées et les questions d'approvisionnement en bois, Jules Rozet diffère peu de ses confrères. Pourtant, il s'en distingue en n'adoptant pas la méthode champenoise et en choisissant en 1825 la voie de la valeur ajoutée, ce qui le contraint à obtenir à tout prix une qualité de fonte et de fer supérieure à celle des autres usines et à réaliser des économies d'énergie sans lesquelles il ne pourrait tenir son pari.

Ce choix a un double intérêt à terme. D'une part il évite à Jules Rozet d'être touché par le rétrécissement du marché des fers marchands au bois et l'ouverture des frontières à ceux venant de l'étranger puisqu'il a déjà orienté l'essentiel de sa fabrication vers des produits plus élaborés. D'autre part, il le fait entrer dans ce qu'on peut appeler la spirale vertueuse de la qualité : au bout

du compte, Jules Rozet parvient à fabriquer de la fonte à refondre capable de concurrencer celle de Comté et d'Angleterre sur le marché français, en particulier à Paris dans des maisons réputées (Calla, Cavé ou Farcot) ou en Champagne dans des fonderies d'art et d'ornement renommées (Le Val d'Osne, Sommevoire, Tusey). Apparemment, Jules Rozet est le premier et le seul pendant assez longtemps à produire de la fonte à refondre destinée à être commercialisée. Pour autant, cela ne fait pas de lui un original complet. La recherche de la qualité et de la valeur ajoutée n'est pas son domaine réservé, cette politique étant poursuivie dans d'autres établissements de la région et avec d'autres produits (fonte d'art et d'ornement, tôle par exemple).

Dans la Champagne métallurgique du milieu du XIX^e siècle, les maîtres de forges peuvent être répartis en deux groupes en fonction des produits fabriqués et de la localisation géographique : on le voit sur la carte établie par la Chambre de Commerce de St-Dizier en 1860. Il y a les « Maîtres de Fourneau », la plupart du temps producteurs de fonte brute et « Fondateurs » (ils moulent leur fonte directement ou en seconde fusion à l'aide de cubilots) ; ils sont principalement installés dans les vallées situées de part et d'autre de la Marne (Blaise, Cousances, Rognon, Rongean, Saulx). D'un autre côté, il y a les « Maîtres de forges » (au sens étroit du terme) dont l'activité principale est centrée sur le fer. Fabriquant eux-mêmes la fonte ou la faisant venir de hauts-fourneaux voisins pour l'affiner, ils mettent en forme le fer dans leurs forges soit au marteau soit au laminoir et produisent des fers marchands, fers laminés, fil de fer et tôles (c'est-à-dire des produits longs ou plats). Ils sont plutôt situés dans la vallée de la Marne, la plus abondante en énergie hydraulique et la plus aisée à ravitailler en charbons et cokes provenant des gisements houillers du Midi, de la Sarre ou du Nord. Jules Rozet peut être considéré comme un cas particulier dans la mesure où il participe aux deux groupes, à titre de producteur et vendeur de fonte brute et d'un produit semi-fini, le fil de fer.

Enfin, Jules Rozet, maître de forges, est le premier – ou l'un des premiers – à devenir marchand de bois. Il agrandit son patrimoine forestier, tant pour parvenir à un certain degré d'autonomie d'approvisionnement en charbon de bois que pour tirer profit du développement du commerce de la futaie. Ce faisant, il ajoute à la société du Clos Mortier une composante nouvelle et durable, celle de l'exploitation forestière et du sciage du bois.

4°) Un artisan de la survie de la Haute-Marne métallurgique ?

Arrivé à ce point, on est inévitablement conduit à reprendre la question posée par Louis Bergeron : grâce à quels hommes la Haute-Marne a-t-elle conservé les 7^{ème} et 5^{ème} places pour la fabrication de la fonte et du fer en 1896 alors que les départements voisins s'effondraient, disparaissant du classement des dix premiers ? Jules Rozet est-il au nombre des industriels et négociants qui ont contribué à traverser les années 1860 au cours desquelles la métallurgie haut-marnaise aurait pu se perdre ?

Certains de ceux dont on a croisé le chemin dans ce travail se distinguent sur le plan technique : les trois Frères Bonnor - ensemble d'abord, et chacun ensuite dans leur propre établissement -, apportent aux forges anglaises [Forge Neuve de St-Dizier, Forge des Lachats, Forge de Donjeux, Forge d'Eurville, Forge Sainte-Marie (St-Dizier), Forges de Froncles] un savoir-faire précieux dans le domaine des petits fers et de la tôlerie qui constitueront des points forts de la Haute-Marne. Firmin Lemut, ancien élève de l'Ecole des Mines, dote la forge du Clos Mortier de puddleurs mécaniques actionnés à la vapeur, ce qui économise l'énergie et la peine des hommes tout en améliorant la qualité du fer¹⁰⁹⁸. Emile Desforges, après l'échec de Brousseval, édifie à St-Dizier en 1873 un haut-fourneau au coke pourvu des derniers perfectionnements, doublé en 1884, grâce à quoi le département continue de produire de la fonte au coke. Sous la direction de M. Guinoiseau, ancien élève de l'Ecole des Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne, la forge de Marnaval se fait une spécialité du forgeage des essieux et des rais de roues de chemin de fer en 1864 après avoir amélioré la qualité de son fer et comblé le handicap de consommation d'énergie séparant jusqu'alors la méthode champenoise (chaufferies et marteaux) de la méthode anglaise (fours à réchauffer et laminoirs)¹⁰⁹⁹. Il est impossible de ne pas citer l'artisan-mécanicien A. Champenois ; il invente à Cousances-les-Forges (Meuse) en 1867 une roue à moyeu de fonte coulée, à rayons et bandages de fer¹¹⁰⁰, réalisation qui est à l'origine de l'industrie de la roue métallique et de la machine agricole en Champagne métallurgique, de la fortune de la famille Champenois et de l'établissement à St-Dizier en 1892 du Syndicat des roues en fer.

D'autres sont avant tout des hommes d'affaires. Bonnamy accumule une belle fortune personnelle, mais sans faire progresser l'industrie du département ni recueillir l'estime ou la reconnaissance de ses concitoyens. Claude-Stanislas Simon, issu d'une famille nombreuse d'un village des Vosges, entré par la petite porte au Clos Mortier, gravit les échelons des responsabilités, assure la partie commerciale de la marche de cette usine à partir de 1859 et conserve jusqu'à la fin de sa vie la haute direction du Clos Mortier. Emile Giros, entouré de ses frères, fait d'une petite maison de commission située à Joinville une entreprise des transports ambitieuse. C'est lui qui ouvre la Haute-Marne à la consommation de la houille et du coke après avoir démarché les maîtres de forges du nord de la Haute-Marne et envoyé son frère Alexandre Giros prendre pied dans le bassin houiller du Nord et de Belgique. Quand l'ouverture du Canal

¹⁰⁹⁸ : - Firmin LEMUT, « Notice sur les puddleurs mécaniques », *Annales des Mines*, 6^{ème} série, t.2, 1862, page 136.

- Docteur J. PERCY, Professeur à l'Ecole des Mines du gouvernement, Londres, *Traité complet de Métallurgie*, Tome IV, p. 403 : Le puddleur mécanique de MM. Dumény et Lemut.

- J. GAUDRY, Communication du 15 septembre 1865 sur le puddleur mécanique Lemut, Bulletin des la Société des ingénieurs civils.

¹⁰⁹⁹ : Osman SAUPIQUE : « Progrès dans la fabrication des fers martelés – Transformation de la méthode champenoise », *L'Ancre de Saint-Dizier*, n° 1474, 7 juillet 1864.

est concédée jusqu'à St-Dizier par l'Empereur en 1860, il entreprend de réunir les capitaux nécessaires auprès de maîtres de forges haut-marnais et des compagnies houillères du Pas-de-Calais pour concrétiser ce projet dans les plus brefs délais. Les bénéfices engrangés par lui-même et ses frères au sein de la Compagnie des Transports sont investis dans plusieurs établissements métallurgiques du nord du département, notamment le haut-fourneau construit par Emile Desforges à St-Dizier. Grâce à ce dernier, il met à profit les ressources du système douanier de l'Equivalent : il introduit en France des fontes anglaises qu'il écoule dans le Nord sans payer les taxes et, en remplacement, vend en Suisse les fontes fabriquées au Pont-de-la-Grotte¹¹⁰¹. Après un dramatique retournement de situation en 1873-1875, il tente de résoudre ses problèmes en se lançant dans le projet du « Grand Marnaval », notamment dans la production et le laminage de l'acier, afin que les bénéfices de demain comblerent les pertes d'aujourd'hui.

D'autres encore comme le Baron Lespéret jouent leur rôle de notable pour défendre l'industrie métallurgique champenoise et s'impliquent dans la création du Comité des Forges français en 1864.

Il aurait été intéressant de retenir les noms de quelques marchands de bois notamment les Guyard, mais leur intervention dans la métallurgie se situe entre 1847 et 1854, c'est-à-dire avant le moment qui nous intéresse précisément ici ; ils ne parviennent pas à obtenir de bons résultats dans leurs établissements métallurgiques (La Forge Neuve et le Fourneau d'Eclaron) de sorte que Jules Guyard-Gény préfère, comme d'autres, retourner à son domaine favori, le négoce du bois. Un autre marchand de bois, Bailly, devient maître de forges dans la société Jamin, Bailly & Cie, mais son ascension paraît un peu trop liée à l'entrée d'Alfred George et du Duc de Galliera dans le capital des forges d'Eurville et à la protection de ces importants personnages.

A côté de cette liste, et en fond de tableau, on ne peut manquer de citer les nouveaux propriétaires des forêts du Der, du Val et de Wassy (Duc de Galliera, Alfred George, Alfred Werlé, Baron de Rothschild) qui ont favorisé le prolongement des voies ferrée et fluviale à l'intérieur de la Haute-Marne dans le but de valoriser leurs bois et leurs minières et d'en faciliter la commercialisation. Enfin, il faudrait mieux connaître le rôle de la banque Varin-Bernier (Bar-le-Duc)¹¹⁰² dans le développement industriel de la Champagne métallurgique¹¹⁰³.

¹¹⁰⁰ : J. MASSELOT, *Adaptation et transformation de l'industrie dans le canton d'Ancerville*, D.E.S., Nancy 1954, Annales de l'Est, 1955, Tome 3. A. GAILLEMIN, *Cousances et Cousances*, photocopié, 1982, Tome II, p. 47.

¹¹⁰¹ : Archives de la Famille Robert-Dehault, *Note sur Edouard Lang 1858 – 1928*, page 21.

¹¹⁰² : Sur la banque Varin-Bernier :

- « Le Centenaire de la Banque Varin-Bernier », *Le Réveil de la Meuse*, article du 25 décembre 1912.
- VARIN-BERNIER, *Banquiers depuis cent cinquante ans, 1812-1962*, Paris 1963, 48 p.
- Claude COLLOT, « Bar et la banque Varin-Bernier sous la Troisième République (1871-1914) », *Annales de l'Est*, mémoire n° 52, Journées d'Etudes Meusiennes, 4-5 octobre 1975, Nancy 1976, p.83-117.

¹¹⁰³ : C'est Varin-Bernier qui persuade Henri Godinot de se débarrasser de son usine textile et d'investir l'héritage de son épouse dans la métallurgie. Henri Godinot fait alors l'acquisition des Forges d'Haironville (vallée de la Saulx), qui, à bout de souffle, venaient de fermer leurs portes en 1882. Cette société existe toujours actuellement. (Entretien avec François Godinot, Président de la Chambre de Commerce de Bar-le-Duc, juin 2001.)

Au milieu de ces personnages, retenus ici pour leurs talents divers ou leur notoriété, Jules Rozet se signale en réunissant les qualités d'industriel et de notable dans un profil sans doute un peu discret mais certainement parmi les plus complets et accomplis. Sa vie ne prend toutefois son sens véritable que si on l'associe à celles des hommes qui, avec plus ou moins de réussite sur les plans technique, commercial, politique ou humain, accompagnent son parcours personnel et celui de la métallurgie champenoise : au milieu d'eux, il joue le rôle d'animateur et de coordinateur d'énergies.

5°) La fin des maîtres de forges ?

Maître de forges, Jules Rozet appartient au groupe socioprofessionnel dominant en Haute-Marne dans la première moitié du XIXe siècle. Cependant, aux alentours des années 1850, ce classement social est soumis à une certaine recomposition, en particulier en ce qui concerne les marchands de bois. Le négoce du bois avait été aux XVIIe et XVIIIe siècles, l'un des moteurs principaux de l'ascension sociale (avec la finance) dans les environs de St-Dizier. Il permettait de parvenir en deux ou trois générations à une fortune qu'il était de bon ton de valoriser par différents moyens comme une forge, le Service du roi dans l'Armée, l'achat d'une charge de Secrétaire du Roi¹¹⁰⁴ et le passage dans la noblesse d'affaires, ou bien encore par un mariage avec un représentant de la noblesse d'épée.

Toutefois, dans la cité bragarde même, il n'apparaît pas que les marchands de bois aient réussi ce genre d'ascension sociale¹¹⁰⁵ ; aussi les clivages entre eux et les maîtres de forges restent bien marqués. Cependant, au milieu du XIXe siècle, le développement du commerce du bois d'œuvre fournit la possibilité à des marchands de bois d'accéder directement à la fortune et au rang social des maîtres de forges, l'implication dans un établissement métallurgique restant le couronnement de la réussite. Sur ce point, les occasions se multiplient. Contrairement au siècle précédent où un seul homme suffisait à assurer la direction et la marche d'une forge, le XIXe siècle voit se développer les situations dans lesquelles il est nécessaire de réunir deux associés ou plus. Après 1830, le développement de la méthode champenoise et la nouvelle politique d'autorisation de l'administration offrent des chances nouvelles aux propriétaires forestiers, négociants et marchands de bois en mesure d'approvisionner des hauts-fourneaux et donc d'en créer. A partir des années 1840 et 1850, la création des grandes forges anglaises réclame un capital élevé et attire une nouvelle génération de « maîtres de forges », issus du négoce du bois.

¹¹⁰⁴ : Daniel DESSERT, *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, 1984, Editions Fayard, 824 p., notices 122, 154 et 397., pp. 561, 573-4 et 655-6.

¹¹⁰⁵ : Dans *Les Secrétaires du Roi de la Grande Chancellerie (1672-1789)*, op. cit., Christine FAVRE-LEJEUNE signale l'existence de deux secrétaires originaires de St-Dizier (Dubois du Tilleul, Lemoyne), mais leur ascension n'est pas liée au commerce du bois. Dans *Grands notables du Premier Empire*, Georges VIARD ne relève aucun bragard parmi les marchands de bois enrichis au XVIIe siècle ou pendant la Révolution et l'Empire.

En se multipliant, le titre ne se dévalue-t-il pas ? Le seul fait de participer au capital d'une forge autorise maintenant à se parer d'une appellation enviée. Déjà quelque peu déprécié par le nombre, le titre de maître de forges est bientôt dévalorisé par les accusations de routine et les condamnations portées à partir de 1860 sur les établissements des régions de métallurgie forestière. On remarquera à ce propos qu'Emile Giros, créateur de la Compagnie des Forges de Champagne et du « Grand Marnaval » ne revendique et n'utilise jamais le titre de maître de forges et qu'Auguste Reverchon, gérant du Clos Mortier à la fin du XIXe siècle préfère être appelé « ingénieur ».

Ainsi la qualification de maître de forges, couramment retenue pour désigner Jules Rozet, ne paraît pas la meilleure pour appréhender son travail et son œuvre. A celle-ci, il faut sans doute préférer celle, plus moderne, « d'industriel ». C'est ce que fait l'auteur de la biographie des *Mélanges industriels* quand il pose la question de savoir si Jules Rozet était né « industriel » (et non pas « maître de forges »), c'est-à-dire un entrepreneur réussissant aussi bien dans la fabrication et l'innovation technique que dans l'art d'écouler et vendre ses productions.